



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN HAÏTI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023-0420708

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CABINET DU MINISTRE	
RECU LE	05/10/2023
HEURE	
PAR	B-044

Port-au-Prince, le 2 octobre 2023

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance de votre publication sur le réseau social « X » du 21 septembre 2023, une publication qui relève la punition en langue française infligée à un élève d'un collège privé des Nippes pour, apparemment, avoir pratiqué la langue créole au sein de l'établissement.

Nous devons combattre sans relâche ceux qui veulent faire de l'usage des langues, ici de la langue française, un facteur d'exclusion. L'école doit être un lieu où les élèves trouvent les conditions de leur développement personnel, en respectant leur identité dans toute sa richesse.

L'apprentissage de la langue française en Haïti ne peut se concevoir que dans cette optique. Inclusion dans la grande famille francophone bien sûr, mais aussi au sein même de la nation haïtienne par le lien séculaire que cet apprentissage tisse avec le patrimoine institutionnel et culturel de ce pays. Une conception restrictive et élitiste de la langue française, encore trop souvent caricaturée dans certains milieux, ne rend pas justice à la relation réciproquement féconde entre la francophonie et la nation haïtienne.

Je prends donc l'occasion de cette publication pour rappeler l'attachement de la France à une éducation bilingue, laquelle doit guider le développement pédagogique et personnel de chaque élève pour l'aider à devenir un citoyen éclairé, légataire de sa culture et de ses traditions, et ouvert sur le monde. C'est ce principe qui guide et continuera à guider notre coopération bilatérale en matière éducative à l'écart de tous les sectarismes, d'où qu'ils viennent.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fabrice MAURIES
Ambassadeur de France

Monsieur Nesmy Manigat
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle